

Responsable UE
Stéphanie Carabin

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre
8 crédits • 160 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Choisir les types d'équipements du bâtiment à installer dans le cadre de projets d'architecture d'intérieur en tenant compte de différents paramètres (performance, coût, bilan énergétique, etc.)
- Représenter les installations techniques liées au projet d'architecture d'intérieur à l'aide de schémas et de plans techniques

Au terme du cours d'**ECLAIRAGE**, l'étudiant est capable de :

- Elaborer un dossier complet d'analyse basé sur l'observation, la comparaison et la déduction raisonnée et objective concluant cette démarche par une synthèse personnelle pertinente.
- Analyser les caractéristiques qualitatives, quantitatives, économiques de l'éclairage d'un lieu en adéquation avec la fonction du lieu, de son implantation et des exigences visuelles/écologiques/scénographiques en vue d'une synthèse personnelle et objective.
- Combiner les données de : graphiques, tableaux, notions simples de la géométrie Euclidienne (angles plans) avec les formules adéquates dans la réalisation de leur projet
- Comprendre les ouvrages, les enjeux des manifestations, expositions, colloques spécifiques (en y participant) pour amplifier ses connaissances et se mettre à niveau avec l'évolution rapide des technologies du domaine de l'éclairage et des exigences de confort visuel/type de public et environnementales

Au terme du cours de **CONSTRUCTION**, l'étudiant est capable de :

- Expliquer les concepts théoriques liés au confort hygrothermique et aux équipements du bâtiment
- Respecter la réglementation thermique lors de la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur
- Intégrer dans un projet les aspects dynamiques liés au bâtiment, au contexte environnemental et au comportement des occupants
- Choisir, dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur, les équipements techniques en établissant des schémas de principe

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction

n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C5 de notre référentiel interne.